

# Séance N°2 / DIALOGUER

## 1. Introduction (présentation orale) [5']

- Rappeler la méthodologie et là où nous en sommes
- Inviter à se laisser instruire et déplacer

## 2. Intervenants extérieurs (2 ou 3) [45' à 1h30 par intervenant]

- Exposé de l'intervenant mêlant expertise et témoignage
- Questions & réponses

### COMMENT CHOISIR LES INTERVENANTS ?

On peut choisir les intervenants de façon à couvrir trois univers :

Le monde **associatif** :

- Une association qui soigne les liens du quotidien : La fête des voisins, Lulu dans ma rue
- Une association qui souhaite favoriser l'intégration des exclus : l'Association pour l'amitié/Lazare, le Rocher, JRS France, l'Arche
- Une association qui prend soin des plus exclus : Le village Saint-Joseph

Le monde **politique**/justice :

- Un élu local
- Un agent/un salarié d'une structure favorisant le logement pour tous (bailleur social, fonctionnaire territorial)
- Une juge / un avocat spécialisé dans les questions de vivre-ensemble

Le monde **économique** :

- Un responsable d'une entreprise d'insertion/d'un ESAT
- Un directeur de maison de retraite

## 3. Interventions de membres du groupe (1 à 3) [ 5 à 10' par intervention] :

- En fonction des profils et des expériences professionnelles ou associatives, demander à des membres du groupe de faire un bref exposé sur un « point saillant ».

## 4. Résonance [5']

- Un membre du groupe fait écho aux interventions en exprimant ce qui l'a touché ou interpellé.

## **5. Mot de l'aumônier [10']**

- Développer un point qui introduit au travail d'intégration spirituelle en assumant les tensions spirituelles qui peuvent naître.

## **6. Prière [10']**

- Prier pour le groupe en soulignant le travail spirituel qui se joue dans cette séance n°2 : décentrement de soi, renouvellement de la pensée, discernement des points de résistance intérieure.
-